



LE MOT DU MAIRE

Ce mot du maire vous informe dans ses grandes lignes du bilan 2012 et des projets 2013.

2012 : Les études d'aménagement relatives au parc des loisirs "Le Paradis des Loups", d'une partie des rues St Pierre et des Casernes, en harmonie avec le futur pôle social, culturel et sportif et, de l'autre côté de la Savoureuse, le futur complexe hôtelier. Celles relatives à la création d'un cheminement piétonnier fbg de France qui sécurisera l'accès au cimetière. Ce sont les travaux d'extension du cimetière, de réfection de la rue de la Savoureuse, de la voirie devant le syndicat des eaux, d'achèvement de l'aménagement floral de l'av. de Schwabmünchen. La sécurité routière améliorée par l'installation de radars pédagogiques. Un soutien aux associations qui valorisent l'attractivité de notre ville : Transhumance et Tradition, les marchés aux puces, les rencontres avec nos amis de Schwabmünchen, le carnaval de Giromagny, la fête de la musique. Avec le comité des sports, la 4^{ème} édition de GIROSPORTS. C'est pour les personnes âgées, handicapées, malades, un service de déneigement amélioré.

2013 : fbg de France, la création d'un cheminement piétonnier qui sécurisera l'accès au cimetière. Les aménagements d'une partie des rues des Casernes, St Pierre et du parc des loisirs. Un meilleur éclairage public et moins cher sur une trentaine de rues de notre ville. Avec nos jeunes du Conseil Municipal d'adolescents, leur objectif : valoriser le respect, pierre angulaire de tous les comportements. C'est un soutien renforcé à l'attention des associations qui ont inscrit leurs actions dans l'attractivité de notre ville. Avec le CCAS, c'est la solidarité soutenue par des actions rapides à l'attention de personnes en grande difficulté. Notre développement économique avec l'association des commerçants c'est l'amélioration des marchés de Noël et étendus des samedis en mai et juin.

Ce bilan, ces projets, ils traduisent la rigueur budgétaire, le travail d'une équipe composée d'élus(e)s conscients de leurs responsabilités, honorant leur engagement, et d'agents communaux dévoués au service public.

Jean LEFEVRE

PAPYS BRICOLEURS



Les papys bricoleurs du centre socioculturel avaient installé leur atelier au premier étage de l'ancien bâtiment. Tout y était soigneusement rangé. Des vélos, des jouets ont retrouvé là une deuxième jeunesse et le bâtiment vieillissant a largement bénéficié des compétences de nos bricoleurs pour des réparations, des installations diverses.

En 2011, il a fallu retrouver un atelier, des locaux qui accueillent nos papys. La commune de Vescemont a offert un hébergement provisoire dans les locaux de ses services techniques, rue du Rosemont. L'employé communal, monsieur Verrier, a accueilli les bricoleurs à bras ouverts. Les relations sont très cordiales et des aides réciproques ont vu le jour. De provisoire, l'accueil risque de devenir définitif car nos bricoleurs n'envisagent plus de déménager.

Quelques vélos sont encore réparés certes mais les papys ont décidé de faire aussi profiter les écoles maternelles de la communauté de communes "La Haute Savoureuse" de leur habileté de bricoleurs. C'est ainsi qu'ils fabriquent depuis quelques temps des maisons de poupées et des étals de marchandes qui font la joie de nos écoliers. Des maisons de poupées ont été fabriquées pour les écoles maternelles de Giromagny et de Lepuix. Une troisième sera bientôt livrée à Rougegoutte. Le centre socioculturel se verra bientôt doté d'un étal de marchande... Le carnet de commandes se remplit rapidement et à ce rythme, nos papys n'auront plus le temps de déguster leur gâteau traditionnel du jeudi après-midi.

Jacques COLIN

ENQUETE PUBLIQUE

RAPPEL: Par arrêté du 22 novembre le préfet a prescrit une enquête publique relative au plan de protection de l'atmosphère de l'Aire Urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle dans la période du 3 janvier au 6 février.

Le dossier complet est consultable en mairie aux heures d'ouverture ainsi que sur le site internet de la Direction Régionale de l'En-

vironnement, de l'Aménagement et du Logement de Franche Comté à l'adresse: www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr. Le registre d'enquête sur lequel chaque citoyen peut apporter ses réflexions est ouvert en mairie et le commissaire enquêteur tiendra une permanence d'accueil des citoyens en mairie le 1^{er} février de 14H00 à 16H00.

F I N A N C E S

Centre des finances publiques : 006 TRESORERIE DE GIROMAGNY
Commune : 052 GIROMAGNY
Direction : 900 TERRITOIRE DE BELFORT



TABLEAU-AFFICHE N° 1288
M
Fiscalité directe locale 2012

I – TAXES PRINCIPALES (dans les rôles généraux de 2012)

Taxe d'habitation :	Taux	Base	Produit
- Commune.....	11,10	4203271	466563
- Syndicat.....			
- EPCI.....	9,54	3561639	339780
TOTAL PRODUIT			806343
Taxe d'habitation sur locaux vacants:			
- Commune.....			
- Syndicat.....			
- EPCI.....			
TOTAL PRODUIT			
Taxe sur le Foncier Bâti :			
- Commune.....	15,31	3244117	496674
- Syndicat.....			
- EPCI.....			
- Département.....	15,46	3240036	500910
TOTAL PRODUIT			997584
Taxe sur le Foncier Non Bâti :			
- Commune.....	46,52	19229	8945
- Syndicat.....			
- EPCI.....	3,29	19229	633
TOTAL PRODUIT			9578
Cotisation Foncière des Entreprises :			
- Commune.....			
- Syndicat.....			
- EPCI (additionnelle / unique).....	28,70	480177	137811
(fiscalité de zone).....			
(fiscalité éolienne).....			
TOTAL PRODUIT			137811

Taxe Additionnelle au Foncier Non Bâti	Taux	Base	Produit
	21,42	12049	2581

Perçue au profit de : l'EPCI

II – TAXES ANNEXES

Taux pour frais de chambre	
D'agriculture.....	20,30
De chambre de commerce et d'industrie.....	2,68
De chambre de métiers et de l'artisanat :	
- Droits fixes.....	125
- Droit additionnel.....	3,00
- Contribution et majoration perçues par :	
- Le fonds d'assurance formation artisans.....	62
- Le fonds de promotion de l'artisanat.....	11
- Le conseil régional de formation.....	44
Taxe spéciale d'équipement additionnelle à la	
Taxe d'habitation.....	
Taxe foncière bâtie.....	
Taxe foncière non bâtie.....	
Cotisation foncière des entreprises.....	
Cotisation caisse assurance accident agricole	
Droit proportionnel.....	

A BELFORT

Le 14/01/2012

LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES
MARIE-JOSE GUICHANDUT

Centre des finances publiques : 006 TRESORERIE DE GIROMAGNY
Commune : 052 GIROMAGNY
Direction : 900 TERRITOIRE DE BELFORT



TABLEAU-AFFICHE N° 1288
M
Fiscalité directe locale 2012

III – CVAE

	Due	Dégrévée	Exonérée compensée	Exonérée non compensée
Commune				
EPCI	41726	30010		
Département	76369	54924		
Région	39371	28311		

VI – TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

	Plein	Réduit A	Réduit B	Réduit C	Réduit D
Taux					
Base					
Produit					

Perçue au profit de :

IV – I F E R

	Commune	EPCI	Département	Région
Eolienne				>>>
Hydrolienne				>>>
Photovoltaïque				>>>
Hydraulique				>>>
Transformateur		13500	>>>	>>>
Station radio		5247	2623	>>>
Centrales élec.				>>>
Gaz				>>>
Répartiteur	>>>	>>>	>>>	44836

VII – SYNTHESE

	Commune	Syndicat	EPCI	Département	Région
TH/THLV	466563		339780	>>>	>>>
T F P B	496674			500910	>>>
T F P N B	8945		633	>>>	>>>
T A-F N B		>>>	2581	>>>	>>>
C F E			137811	>>>	>>>
C V A E		>>>	71736	131293	67682
I F E R		>>>	18747	2623	44836
T E O M		>>>		>>>	>>>
T A S C O M		>>>	51352	>>>	>>>
TOTAL	972182		622640	634826	112518

V – TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES

	Coefficient	Produit net
Commune		
EPCI		51352

Les deux tableaux ci-dessus, édités par le ministère de l'économie et des finances, sont destinés à informer tous les citoyens sur les destinations des recettes en provenance de la fiscalité locale. Le premier tableau concerne les foyers et le 2^{ème} les entreprises. Pour faciliter la lecture, précisons que l'EPCI (*Etablissement Public de Coopération Intercommunale*) est ici la Communauté de Communes "La Haute Savoureuse" et que sa part dans les taxes sur les foyers se substitue depuis

2011 à la part départementale en échange de la taxe "professionnelle" désormais remplacée par la CVAE (*Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises*). IFER se traduit par Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux. Les ressources totales de la fiscalité perçues par les 4 niveaux de collectivités se retrouvent sur la dernière ligne en bas à droite du 2^{ème} tableau; pour Giromagny elles ont été de 972 182 € en 2012.

Christian CODDET

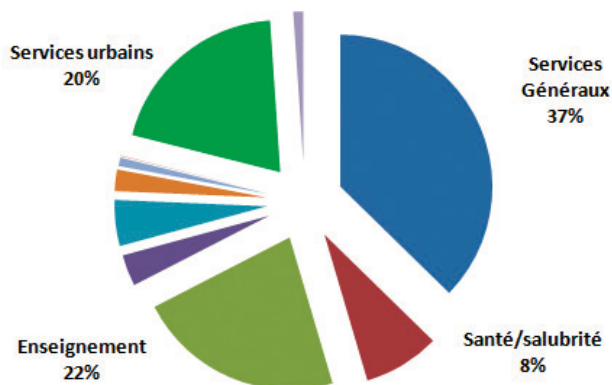
O R I E N T A T I O N

Sans en avoir l'obligation (commune de moins de 3500 habitants), la municipalité s'astreint depuis 3 ans maintenant à établir une comptabilité fonctionnelle afin de disposer d'éléments fiables et concrets pour déterminer les orientations de sa politique.

Rappelons que la comptabilité fonctionnelle municipale comporte 10 sections qui rattachent les dépenses et les recettes aux activités : les services généraux, la santé et salubrité publique, l'enseignement et la formation, la culture, le sport et la jeunesse, les interventions sociales et la santé, la famille, le logement, les aménagements et les services urbains et finalement l'action économique.

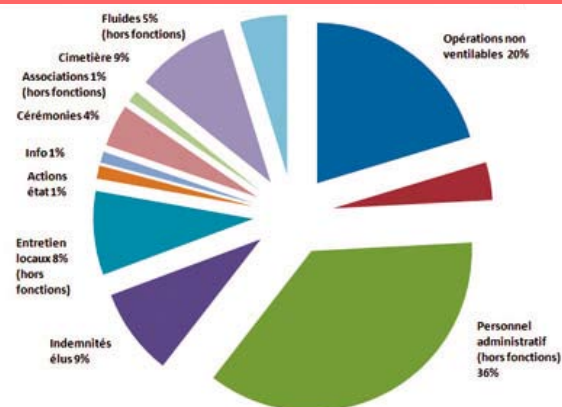
Les premiers éléments du compte administratif (qui n'est pas encore arrêté à ce jour) font apparaître une dépense de fonctionnement d'environ 1930 k€, en augmentation d'un peu plus de 2% par rapport à 2011. Sur ce montant, 3 postes représentent à eux seuls près de 80% des dépenses (hors charges financières) et seront donc seuls détaillés ci après : les services généraux (35%), l'enseignement et la formation (22%), les services urbains (20%). Le quatrième poste qui relève de la santé et de la salubrité publique a mobilisé environ 150 k€ en 2012 (8%).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



Les dépenses relatives aux services généraux (environ 680 k€) ont encore augmenté de façon significative en 2012 (+7%) après avoir fait de même en 2011, en dépit de l'attention particulière apportée à ce poste. Cette évolution est principalement due aux augmentations importantes des charges sociales, des assurances et des cotisations obligatoires à divers organismes, éléments non maîtrisables par la municipalité.

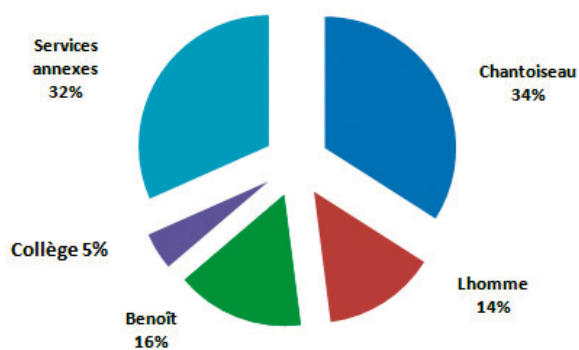
SERVICES GENERAUX



Les coûts de fonctionnement des écoles (un peu plus de 400 k€) ont augmenté de 2% environ avec une structure de dépenses qui est largement affectée par les frais associés à l'entretien des locaux par suite de leur répartition en 3 groupes. Les services annexes qui concernent essentiellement l'accueil périscolaire (cantine) mobilisent près du tiers des crédits affectés à cette fonction.

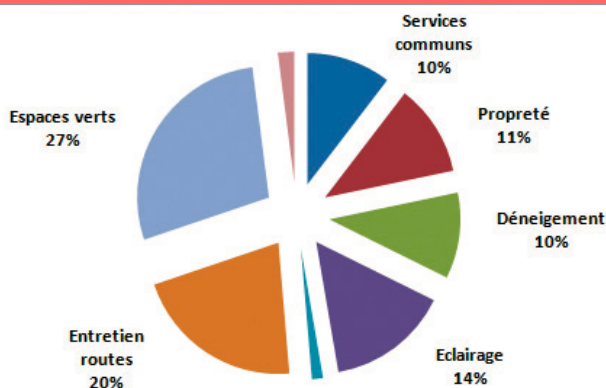
B U D G E T A I R E

FONCTIONNEMENT DES ECOLES



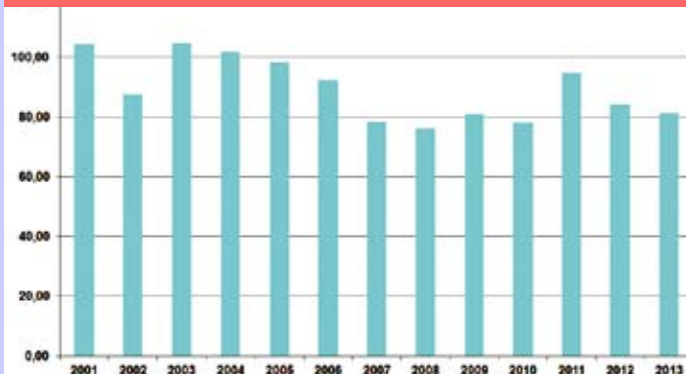
Les coûts de fonctionnement des services urbains, environ 370 k€ soit 20% des dépenses de fonctionnement de l'année 2012, ont été particulièrement bien maîtrisés avec une réduction des dépenses de près de 13% par rapport à 2011, en dépit d'une augmentation sensible des moyens affectés à l'entretien des espaces verts.

SERVICES URBAINS



La situation de la dette en capital (états au 1^{er} janvier) n'appelle pas de remarque particulière avec un ratio d'endettement au 1^{er} janvier 2013 d'environ 80% par rapport aux recettes annuelles prévues de fonctionnement.

RATIO DETTE/RECETTES



L'année 2012 devrait donc se terminer avec un solde positif suffisant pour permettre, moyennant un léger appel à l'emprunt (dans des limites qui nous maintiendrons en dessous du taux moyen d'endettement national), des investissements significatifs suites aux études effectuées en 2012 (rue des Casernes, faubourg de France, parc du Paradis des Loups, éclairage public).

NB : Les éléments qui précèdent sont donnés à titre indicatif et ne préjugent en rien des décisions budgétaires qui seront prises par le Conseil Municipal en mars prochain.

Christian CODDET

GIROPRA TIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Pompiers :18

SAMU :15

EDF : 08 10 33 32 25

GDF : 08 10 43 30 25

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19

CCHS assainissement: 03 84 27 15 98

Pharmacie : 03 84 27 72 16

Médecin de garde: 3966

Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr

giro.com@giromagny.fr

EN FEVRIER ...

Vendredi 1^{er} février: # Permanence en mairie du commissaire enquêteur sur le plan de protection de l'atmosphère de l'Aire Urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle de 14H00 à 16H00.

Lundi 4: # PAC Eureka en petite salle de la mairie à 14H00.

Mercredi 13: # Audition des classes de musique en salle des fêtes à 16H00.

Lundi 18: # Passage de la déchetterie mobile sur le parking du stade Edouard Travers, avenue Jean Moulin, de 12H00 à 19H00;

PAC Eureka en petite salle de la mairie à 14H00.

Samedi 23: # Ouverture du salon de peinture et de sculpture "Aux trois tours de gueules" organisé par l'association Transhumance et Traditions, en salle des fêtes de la mairie (jusqu'au 3 mars). Plus de 20 exposants sont attendus et l'invitée d'honneur sera Sophie DIETENBECK.



Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur:

<http://www.giromagny.fr>

Mise en page

Christian CODDET

Direction de la publication

Jean LEFEVRE

Imprimé en 1800 ex. par AZ Imprimerie
N° 132 - Dépôt légal 02-2013

L'INSTITUT PERDRIZET

Le restaurant "L'Arc-en-Ciel" de l'IME a réouvert ses portes le lundi 21 janvier au 17 rue du Rosemont dans des locaux neufs et dans un cadre verdoyant. Ce restaurant d'application permettra aux jeunes de l'établissement de découvrir les différents métiers de l'hôtellerie et de se former aux exigences du secteur en situation réelle. Dans un premier temps, il sera ouvert le midi du lundi au jeudi et proposera chaque jour un menu spécifique en lien avec la progression pédagogique des stagiaires. Une terrasse extérieure est prévue pour les beaux jours pour profiter pleinement du paysage sous-vosgien. Réservation au 03 84 36 88 00.

Situé à Giromagny, l'Institut Perdrizet accompagne des jeunes déficients intellectuels, originaires de Franche-Comté. Il est régi par la Fondation Arc-en-Ciel reconnue d'utilité publique qui gère des établissements et services en faveur des personnes âgées, handicapées et malades en Franche-Comté. L'Institut Médico-Educatif (IME) accueille des adolescents de plus de 13 ans, répartis dans trois sections : - la section d'éducation préprofessionnelle (SEPP) de 13 à 16 ans; - la section d'éducation professionnelle adaptée (SEPA), de 16 à 18 ans; - la section des jeunes majeurs (SJM) de 18 à 20 ans.

La prise en charge est orientée sur la responsabilisation de l'individu et son ouverture au monde, l'objectif étant l'acquisition par les jeunes d'une autonomie aussi large que possible. Pour atteindre cet objectif, une équipe pluridisciplinaire propose : - une scolarité personnalisée avec des enseignants de l'Education Nationale; - des parcours de pré-formation et de formation professionnelle en peinture, menuiserie, maçonnerie, horticulture, mécanique, hôtellerie; - des activités sportives et culturelles; - un accompagnement à l'insertion en milieu social et professionnel par le biais de stages en milieu de travail ordinaire ou protégé; - une prise en charge thérapeutique selon un projet de soin individualisé avec médecin psychiatre, psychologue, psychomotricien, orthophoniste.

Le SESSAD, Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile, accompagne à partir de trois ans, sur leurs lieux de vie habituels, les enfants repérés comme étant en difficulté à l'école.

L'Institut Perdrizet en chiffres : 150 enfants et adolescents accueillis, 110 places en Institut Médico-Educatif, 40 places au SESSAD, 120 salariés.

Marie-Françoise BONY

QUI ETES VOUS GOUPIL ?

Cela fait plus d'un an que Jocelyn JARDOT a installé son four à Pizza au 44 Grand Rue.

Parlez nous un peu de vous Jocelyn.

Que vous dire ? Je vis à Giromagny depuis 7 ans déjà, avec mon épouse Myriam et j'ai toujours voulu y travailler. C'est pour moi un vrai confort de vie, une chose rare de nos jours ! Les habitants de Giromagny et du canton sont vraiment supers ! L'accueil dès l'ouverture m'a fortement touché, leur compréhension a été formidable ! Pour rien au monde j'aurais souhaité travailler sur Belfort.

En effet, je crois savoir que vous avez précédemment exercé une activité bien différente ?

C'est vrai, j'étais couvreur-zingueur ferblantier, un travail manuel et technique également, mais plus en hauteur ! Après un accident de la vie comme on dit, j'ai été obligé d'arrêter ce métier et c'est suite à cela, après 3 mois de formation à Essert et 3 mois de rénovation du local, que j'ai ouvert mon commerce.

Je comprends maintenant pourquoi votre comptoir a cette allure !

Et oui, c'est un vrai ZINC que j'ai réalisé moi-même, tout comme le reste de la décoration. Même si les clients ne sont que de passage (je fais de la vente à emporter), la qualité de l'accueil reste pour moi une

priorité, tout comme la qualité des produits travaillés : que du frais, pas de surgelé !

Votre commerce porte un nom surprenant pour une pizzeria ! Quelle est son histoire ?

C'est simple, GOUPIL est mon surnom ! Depuis tout petit on m'appelle ainsi.

La déco y est aussi surprenante, je vois par exemple de vraies toiles accrochées aux murs, un divan, un beau lustre !

L'accueil est pour moi déterminant. Je propose donc aux artistes locaux d'exposer leurs œuvres dans mon magasin. Actuellement c'est Pascale DELGRANGE de l'Auberge des Moraines qui présente ses œuvres. Si des artistes sont intéressés, qu'ils n'hésitent pas à me contacter.

Et quelle a été la pizza la plus originale qui vous a été commandée ?

Une orientale, mais sans chorizo, sans origan, sans mozza, sans poivron, bref, il ne restait que les merguez, le fromage et un supplément poulet !

Pour finir, je souhaite livrer un petit mystère à nos lecteurs. Jocelyn m'a montré un livre magique assez surprenant (car Jocelyn est aussi magicien à ses heures) qui fait le bonheur des enfants (et des parents) lors de la cuisson de leur commande ! Allez voir si vous voulez en savoir plus !

Thierry STEJNBauer